

DLA DU RHONE ACCOMPAGNEMENT A LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DES COMITES SPORTIFS

Présentation du DLA

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

RDI porte ce dispositif depuis l'origine sur le département du Rhône, il s'agit d'une activité complémentaire à son activité de financement.

Après la réalisation d'un diagnostic, les chargés de mission DLA proposent aux structures d'utilité sociale un accompagnement individuel ou collectif, effectué par un consultant expert, sur des thématiques identifiées ainsi qu'un suivi continu. L'objectif est de leur permettre de renforcer leur modèle économique, et in fine de créer, consolider ou développer des emplois.

Le DLA permet aux associations de bénéficier d'un regard extérieur, d'apport en outils et méthodologie.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site d'information national du DLA : <http://www.info-dla.fr>

Présentation de la démarche

Le mouvement sportif en France occupe une place prépondérante, avec plus de 18 millions de licences et de titres de participation délivrés par les fédérations en 2014 (Insee, 2014). Les associations sportives sont au premier plan de cette activité, avec 317 000 associations sportives en France dont 180 000 sont affiliées au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Ces structures évoluent dans un contexte de professionnalisation du secteur, accompagné d'un cadre financier (réduction structurelle des soutiens publics), juridique (notamment la fonction employeur) et concurrentiel toujours plus complexe. Cela induit un questionnement fort des structures tant en termes de projet, d'organisation des équipes bénévoles et salariées, que de développement de l'offre. Il a été choisi ici de s'intéresser plus particulièrement aux stratégies de diversification de l'offre des associations et/ou comités sportifs compte tenu des nouveaux besoins identifiés.

Actuellement, l'offre de sport de compétition est très forte en France et constitue la principale activité pour beaucoup de clubs. Pour autant, de récentes études nous apprennent qu'une part importante des personnes pratiquant un sport le font prioritairement pour être en bonne santé et pour entretenir leur corps. Réfléchir au développement d'une offre permettant de répondre aux attentes exprimées de plus en plus significativement permettrait de consolider les modèles économiques des associations sportives à travers une diversification de leurs ressources.

Fort de ces constats, le DLA du Rhône a proposé en 2018 une expérimentation visant à aider certains comités sportifs à réfléchir collectivement aux opportunités de diversification de leur offre (notamment sport santé, bien-être, sport au travail) et aux conditions de mise en œuvre. Sept comités sportifs ont été accompagnés par un consultant spécialisé, dans le cadre de temps de travail collectifs et individuels, avec des résultats probants tant en termes de création de projets et d'emploi, d'interconnaissance voir de mutualisation entre les comités participants. Le travail réalisé par ces comités a fait l'objet d'une restitution auprès de la Métropole de Lyon et de la DRDJSCS et a conduit au financement de six projets par la Métropole.

Compte tenu des résultats obtenus sur cet accompagnement collectif, le DLA du Rhône souhaite le proposer à de nouveaux comités volontaires en 2019.

Avant de lancer cette démarche, nous souhaitons mesurer l'intérêt des comités sportifs et leur volonté de s'engager dans une telle démarche à travers un bref questionnaire à compléter à l'adresse suivante :

<https://www.dragnsurvey.com/survey/r/7cbd715>